

## Perte d'autonomie : les pistes privilégiées par les Français pour son financement



Nouvel impôt, taxe supplémentaire, cotisations pour les entreprises... les idées pour financer la perte d'autonomie sont nombreuses. Pour le moment, aucune ne semble faire l'unanimité.

4 millions. C'est le nombre de personnes de plus de 60 ans qui seront en perte d'autonomie en 2050, d'après des chiffres de l'Insee publiés en juillet 2019. Soit 1,5 million de plus qu'en 2015. Pour financer ces nouveaux besoins, la création d'une cinquième branche **de la Sécurité sociale a été actée**, en juillet dernier, par le Parlement. Un rapport de Laurent Vachey, ancien directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), doit être remis dans les prochains jours pour identifier les différentes sources de financement de cette branche. Dans une étude publiée ce mardi 15 septembre, le cercle Vulnérabilités et société, think-tank spécialisé notamment sur les questions de perte d'autonomie, a interrogé, en partenariat avec Odoxa, plus de 1.000 Français sur le mode de financement à privilégier pour la perte d'autonomie.

## **Perte d'autonomie : les pistes privilégiées par les Français pour son financement**

Premier enseignement, il existe une prise de conscience de l'enjeu que représente la perte d'autonomie des personnes âgées. 92 % des sondés estiment en effet qu'il s'agit d'une question de société importante. Et s'ils placent son financement en 4<sup>e</sup> position des 7 grandes priorités - juste derrière l'hôpital public, la lutte contre la pauvreté et la lutte contre les déserts médicaux - ils estiment qu'il est insuffisant (72%) et mal anticipé (68%). Pour répondre aux nouveaux besoins liés au vieillissement de la population, les personnes interrogées savent ce qu'elles ne veulent pas. Seules 6% d'entre elles estiment que l'augmentation des impôts et des taxes est la voie vers laquelle il faut se tourner. Elles rejettent aussi l'idée de retenir une petite part sur chaque dépense de santé remboursée (58%), de créer une deuxième journée de solidarité (63%) et de reculer l'âge de départ à la retraite (70%).

**>> Notre service - Trouvez une Maison de Retraite ou une Résidence Services Séniors (Tous les établissements ont été visités et notés en fonction de la qualité des prestations et des tarifs)**

En résumé, les sondés ne souhaitent pas que les efforts à faire viennent des particuliers. Ils veulent plutôt voir augmenter les prélèvements pour les entreprises ou pour les plus aisés. "59% sont favorables à la création d'une taxe longévité sur le chiffre d'affaires des entreprises et 57% approuveraient les prélèvements sur certaines catégories comme les plus aisés, les actifs, les retraités, ou encore les entreprises polluantes ou les fumeurs", détaille l'étude. La solution pourrait aussi venir des contrats de prévoyance qui permettraient, de manière individuelle ou collective, sur le même principe que la mutuelle, d'anticiper le financement de la dépendance. 59 % sont favorables à l'obligation d'un contrat de prévoyance individuelle tout au long de la vie et 74 % à un contrat d'assurance dépendance souscrit volontairement.

## **Perte d'autonomie : les pistes privilégiées par les Français pour son financement**

Si l'étude s'intéresse aux nouvelles sources de financement, elle interroge aussi sur les moyens de réduire les dépenses. Une des possibilités serait de faire correspondre le niveau de remboursement à celui des ressources. Ainsi, 64% des interrogés approuvent le principe d'un remboursement dégressif selon les revenus des soins liés à la perte d'autonomie. Autre source d'économie : la mise en place de services de type "low-cost" en matière de taille de chambre ou de restauration dans les maisons de retraite (63%). La solution pourrait aussi venir du progrès scientifique et de l'invention de nouvelles solutions techniques ou sociales. 53% des sondés sont favorables au remplacement de certaines tâches humaines par la technologie.

## **Inquiets, les français anticipent la mise en place de sources de financement multiples**

**Les résultats de l'enquête Odoxa réalisée pour le Cercle Vulnérabilités et Société sur le financement de la perte d'autonomie montrent que les Français veulent faire évoluer le modèle vers plus de responsabilisation individuelle et sociale.**

Cette enquête\* révèle **une grande inquiétude des Français, qui se traduit par une approche émotionnelle et un fort niveau d'attentes.**

Plus de 92% des répondants jugent que la perte d'autonomie est une question de société importante. Elle constitue même pour 85% un motif de crainte. Son financement est placé dans les 4 premières priorités parmi les politiques publiques liées à la santé et à la protection sociale. Cette question témoigne d'un divorce dans l'opinion entre la gravité du sujet et le faible niveau perçu d'anticipation des politiques (dénoncé par 68% des Français).

L'enquête montre également **un niveau important d'adaptation et de résilience qui autorise des changements éventuellement profonds du modèle de financement comme de prise en charge.**

Parmi eux, on note :

- Le rejet des solutions reposant sur l'augmentation des prélèvements obligatoires actuels (66% opposés à l'augmentation des impôts progressifs, 83% opposés à l'augmentation des taxes à taux fixe), mais une ouverture à l'idée de taxer des publics ciblés (entreprises, certains types de comportements, etc.) ;
- Un financement principalement guidé par le principe de solidarité (46%) et d'égalité qui revêt une importance significative (36%). L'introduction d'une dose de proportionnalité (17%), en résonance avec l'affirmation de la responsabilisation individuelle, est plus faiblement envisagée de manière complémentaire ;
- L'acceptation d'un principe de réduction des dépenses de prise en charge, s'agissant notamment du remboursement dégressif des soins liés à la perte d'autonomie selon les revenus (64%) ou la mise en place de services de type low-cost moins coûteux (63%) ;
- Un intérêt croissant pour les modèles de type prévoyance collective et individuelle et assurantiel (74% des Français valident la possibilité de contracter volontairement une assurance perte d'autonomie, isolée ou incluse dans les contrats de santé ; 59% sont favorables à une prévoyance individuelle obligatoire tout au long de la vie active).
- La montée en puissance de la responsabilisation au niveau personnel . Les Français considèrent que la question de la perte d'autonomie les engage directement et concrètement, ce qui se traduit par un intérêt accru pour les financements volontaires, mais aussi par une forte disposition à l'engagement solidaire (75% de la population est prête à accompagner quotidiennement un proche âgé dépendant et 46% à s'investir bénévolement pour des tiers).

## **Inquiets, les français anticipent la mise en place de sources de financement multiples**

**3ème enseignement de l'enquête, les Français proposent des leviers d'actions utiles à l'élaboration de scénarios de financement, à envisager sous l'angle d'une réponse mixte.**

- Levier d'action n°1 : ajustement du modèle de financement « classique », s'appuyant notamment sur l'élargissement à des dispositifs assurantiels et de prévoyance individuelle et collective.
- Levier d'action n°2 : une nécessaire évolution de la prise en charge de la perte d'autonomie pour optimiser la dépense globale .
- Levier d'action n°3 : instauration d'une forme de Service Universel de prise en charge de la perte d'autonomie, permettant d'offrir un niveau de couverture minimal que chacun est à même de compléter individuellement .
- Levier d'action n°4 : accroissement de l'engagement personnel, notamment en améliorant la situation des aidants, en incitant les familles à mobiliser leurs ressources, et en encourageant l'écosystème de proximité des personnes âgées en perte d'autonomie.

Quels que soient les leviers actionnés, et le scénario retenu in fine, une politique d'investissement dans la recherche et l'innovation technologique et sociale (levier transverse) devrait être favorisée, approche jugée comme la plus à même de répondre à l'enjeu de la perte d'autonomie par 43% des Français.

---

### **Notes :**

- \* Enquête réalisée pour compléter les réflexions sur la prise en charge des personnes en situation de perte d'autonomie et l'établissement d'une 5ème branche de la Sécurité Sociale, l'enquête visait à mieux comprendre le niveau de connaissance et d'attentes de la population et son degré d'acceptation quant aux solutions pouvant être proposées. Cette enquête a été conduite en deux temps, en partenariat avec la Fondation Partage et Vie, VYV 3, OCIRP et Arpavie :
  - Une phase qualitative préparatoire (juin - juillet 2020) réalisée par le Cercle V&S,
  - Une phase quantitative (août 2020) réalisée par l'institut ODOXA auprès d'un échantillon représentatif de la population française.

## 22% des Français sont prêts à dégrader la prise en charge en Ehpad pour réduire les coûts

---

**Le Cercle vulnérabilités et société interroge les Français sur le financement de l'autonomie. Très attendu, le sujet réinterroge la place de l'État providence, l'équilibre entre logique collective et individuelle... et qualité de prise en charge.**

Alors que le secteur attend de découvrir les propositions soumises par Laurent Vachey dans son rapport sur la création d'une cinquième branche — document remis ce 14 septembre au ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran —, le Cercle vulnérabilités et société a sondé les Français sur leurs attentes en matière de financement de l'autonomie. Les résultats d'une enquête Odoxa, réalisée les 3 et 4 septembre auprès d'un échantillon de 1 005 personnes représentatif de la population, confirment le désir de faire évoluer le modèle.

### **Le risque "*insuffisamment financé*" par l'État**

Question importante pour 92% des Français, la perte d'autonomie liée au grand âge est considérée par plus d'un tiers des Français (36%) comme l'une des trois plus importantes problématiques politiques publiques sociales et de santé. Elle arrive derrière le financement de l'hôpital public (prioritaire pour 61% des Français), la lutte contre la pauvreté et la précarité (54%) et la lutte contre les déserts médicaux (46%) et devant la lutte contre le cancer (30%), la prise en charge du handicap (23%), la lutte contre les maladies rares (15%) et le soutien au développement numérique en santé (9%).

En l'état actuel, les Français s'avèrent donc particulièrement critiques. 68% jugent que le financement de la perte d'autonomie n'est pas bien anticipé, un chiffre qui passe à 81% chez les 65 ans et plus. 72% la trouvent même à ce stade "*insuffisamment financée*" par les politiques publiques (84% chez les 65 ans et plus).

## 22% des Français sont prêts à dégrader la prise en charge en Ehpad pour réduire les coûts

### "Vacillement" du modèle traditionnel

Quelles pistes prendre pour y remédier ? Le positionnement des Français est partagé. 46% se disent en faveur d'un financement guidé par le principe de solidarité, valeur fondatrice du fonctionnement de sécurité sociale à la française. 36% se reconnaissent dans le principe d'égalité, actant des cotisations et droits identiques pour tous, et 17% plébiscitent un principe reposant sur la proportionnalité, adaptant les droits en fonction du niveau de cotisation. Aussi le cercle observe-t-il là un certain "vacillement" du modèle de financement traditionnel.

Sur la question des moyens de financement en tant que tels, et quel que soit le modèle retenu, les sondés appellent le Gouvernement à miser en priorité sur l'investissement dans les nouvelles solutions techniques ou sociales. Ils sont 43% à pencher pour cette option devant la réorientation des dépenses publiques vers la perte d'autonomie (28%). Sans surprise, l'approche par une augmentation des impôts ne soulève guère les foules. 6% seulement y voient une solution souhaitable, laissant 83% des Français clairement opposés à une telle perspective. Seuls les prélèvements patronaux récoltent l'adhésion : 59% des personnes interrogées valident ainsi la création d'une "taxe longévité" sur le chiffre d'affaires des entreprises. Une inclinaison déjà remontée par le passé (lire notre [article](#)).

### Prestations "low cost", remplacement des professionnels

Aussi n'hésitent-ils pas à envisager une voie surprenante pour échapper à une augmentation de la fiscalité : la diminution des coûts de la perte d'autonomie par la dégradation des prestations en Ehpad ou à domicile. 22% des Français y voient de fait une possibilité plausible. Ainsi, 64% se déclarent favorables à l'installation d'un remboursement dégressif des soins en fonction des revenus et 63% approuvent la construction de prestations "low cost" touchant à la taille de la chambre d'Ehpad, la restauration et l'animation.

## 22% des Français sont prêts à dégrader la prise en charge en Ehpad pour réduire les coûts

53% se disent par ailleurs favorables au remplacement de certaines tâches humaines par la technologie et tout autant considèrent qu'il est nécessaire de faire davantage porter les actes d'aide à domicile sur les familles ou les bénévoles. Dans ce cadre, 75% des Français seraient prêts à s'occuper quotidiennement de leurs proches en perte d'autonomie, et 46% se voient s'engager bénévolement pour d'autres personnes. Des mesures "radicales" pour le cercle, qui démontrent la motivation à réduire coûte que coûte le niveau du reste à charge.

### La piste assurantielle prend du poids

Autre piste enfin, le recours à l'épargne. La solution, jusque-là plutôt boudée, semble faire son chemin. Ainsi, alors qu'ils étaient 50% à se dire favorables à de telles approches en 2017 et 2018 (lire nos articles [ici](#) et [là](#)), les Français signalent plus facilement la possibilité de recourir aux financements assurantiels, qu'ils soient individuels ou collectifs. 74% se déclarent favorables à une souscription volontaire à une assurance dépendance isolée ou incluse dans les contrats santé. 59% approuvent même de rendre la protection obligatoire dans le cadre de contrats de prévoyance individuelle. Cette acceptation de la responsabilité individuelle reste cependant mesurée dès lors qu'elle touche au patrimoine : 54% des sondés sont ainsi opposés à financer la dépendance par la revente de leur bien immobilier ou le biais d'une rente viagère.

Et le Cercle vulnérabilités et société d'identifier plusieurs leviers d'actions à moyen terme pour engager la réforme de fond "fortement attendue" des Français : l'ajustement du modèle classique sur les ressorts assurantiels, de diversification des prélèvements et de priorisation des dépenses ; l'instauration d'un service universel passant par la définition d'un panier moyen de prise en charge ; l'accroissement de l'engagement personnel accompagné d'une politique d'aide aux ménages les plus modestes ou encore l'évolution de la prise en charge pour optimiser la dépense globale. Et de rappeler le besoin, pour élaborer le scénario final ce que que pourrait être la cinquième branche, de passer par un débat dans l'opinion publique. Un point également mis en avant par Jérôme Guedj et Dominique Libault le 25 juin dernier (lire notre [article](#)).

## Les Français manifestent de fortes craintes quant à la perte d'autonomie et son financement (Enquête)

Le cabinet Odoxa a réalisé un sondage pour le Cercle Vulnérabilités et Société portant sur le financement de la perte d'autonomie liée au grand âge.

### Principaux enseignements du sondage :

- La perte d'autonomie liée au grand âge : une question importante pour 92% des Français et une crainte personnelle pour 85% d'entre eux
- Un financement de la dépendance perçu comme insuffisant (72%) et mal anticipé (68%)
- Les Français restent attachés au principe de solidarité (46%) même si les principes d'égalité (36%) voire de proportionnalité (17%) séduisent
- Les Français misent sur le progrès (43%), les réorientations budgétaires (28%) ou les diminutions de coûts (22%) pour financer la perte d'autonomie
- Les Français refusent catégoriquement les augmentations de prélèvements pour les particuliers (83% et 66%)
- L'individualisation du financement de la dépendance semble séduire les Français : 74% souhaitent que l'on offre la possibilité de contracter une assurance dépendance
- Remboursements dégressifs (64%) ou prestations low cost (63%) : les Français sont prêts à prendre des mesures radicales pour réduire les coûts
- 75% des Français seraient prêts à s'occuper de leurs proches dépendants et 46% à s'engager bénévolement pour d'autres personnes

## **Perte d'autonomie : les pistes privilégiées par les Français pour son financement**



**Nouvel impôt, taxe supplémentaire, cotisations pour les entreprises... les idées pour financer la perte d'autonomie sont nombreuses. Pour le moment, aucune ne semble faire l'unanimité.**

4 millions. C'est le nombre de personnes de plus de 60 ans qui seront en perte d'autonomie en 2050, d'après des chiffres de l'Insee publiés en juillet 2019. Soit 1,5 million de plus qu'en 2015. Pour financer ces nouveaux besoins, la création d'une cinquième branche **de la Sécurité sociale a été actée**, en juillet dernier, par le Parlement. Un rapport de Laurent Vachey, ancien directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), doit être remis dans les prochains jours pour identifier les différentes sources de financement de cette branche. Dans une étude publiée ce mardi 15 septembre, le cercle Vulnérabilités et société, think-tank spécialisé notamment sur les questions de perte d'autonomie, a interrogé, en partenariat avec Odoxa, plus de 1.000 Français sur le mode de financement à privilégier pour la perte d'autonomie.

## **Perte d'autonomie : les pistes privilégiées par les Français pour son financement**

Premier enseignement, il existe une prise de conscience de l'enjeu que représente la perte d'autonomie des personnes âgées. 92 % des sondés estiment en effet qu'il s'agit d'une question de société importante. Et s'ils placent son financement en 4<sup>e</sup> position des 7 grandes priorités - juste derrière l'hôpital public, la lutte contre la pauvreté et la lutte contre les déserts médicaux - ils estiment qu'il est insuffisant (72%) et mal anticipé (68%). Pour répondre aux nouveaux besoins liés au vieillissement de la population, les personnes interrogées savent ce qu'elles ne veulent pas. Seules 6% d'entre elles estiment que l'augmentation des impôts et des taxes est la voie vers laquelle il faut se tourner. Elles rejettent aussi l'idée de retenir une petite part sur chaque dépense de santé remboursée (58%), de créer une deuxième journée de solidarité (63%) et de reculer l'âge de départ à la retraite (70%).

***>> Notre service - Trouvez une Maison de Retraite ou une Résidence Services Séniors (Tous les établissements ont été visités et notés en fonction de la qualité des prestations et des tarifs)***

En résumé, les sondés ne souhaitent pas que les efforts à faire viennent des particuliers. Ils veulent plutôt voir augmenter les prélèvements pour les entreprises ou pour les plus aisés. "59% sont favorables à la création d'une taxe longévité sur le chiffre d'affaires des entreprises et 57% approuveraient les prélèvements sur certaines catégories comme les plus aisés, les actifs, les retraités, ou encore les entreprises polluantes ou les fumeurs", détaille l'étude. La solution pourrait aussi venir des contrats de prévoyance qui permettraient, de manière individuelle ou collective, sur le même principe que la mutuelle, d'anticiper le financement de la dépendance. 59 % sont favorables à l'obligation d'un contrat de prévoyance individuelle tout au long de la vie et 74 % à un contrat d'assurance dépendance souscrit volontairement.

## **Perte d'autonomie : les pistes privilégiées par les Français pour son financement**

Si l'étude s'intéresse aux nouvelles sources de financement, elle interroge aussi sur les moyens de réduire les dépenses. Une des possibilités serait de faire correspondre le niveau de remboursement à celui des ressources. Ainsi, 64% des interrogés approuvent le principe d'un remboursement dégressif selon les revenus des soins liés à la perte d'autonomie. Autre source d'économie : la mise en place de services de type "low-cost" en matière de taille de chambre ou de restauration dans les maisons de retraite (63%). La solution pourrait aussi venir du progrès scientifique et de l'invention de nouvelles solutions techniques ou sociales. 53% des sondés sont favorables au remplacement de certaines tâches humaines par la technologie.